

# Le maire de Cogolin Marc-Etienne Lansade condamné pour abus de faiblesse

Le maire de Cogolin a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à une peine complémentaire de trois ans de privation des droits civiques, civils et de famille. Son avocat a annoncé interjeter appel.

Article réservé aux abonnés

Publié le 12/09/2024 à 17:38, mis à jour le 12/09/2024 à 20:02



Marc-Etienne a annoncé sa volonté de faire appel aussitôt la décision rendue. Photo Philippe Arnsassan

## ABONNEZ-VOUS



La décision du tribunal correctionnel de Draguignan n'a, aux dires de Me Lucien Simon, qu'une "espérance de vie de quelques heures, le temps de former un appel", elle n'en ébranle pas moins Marc-Etienne Lansade.

Le maire de Cogolin a été déclaré coupable ce jeudi d'abus de faiblesse. Il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis. Mais aussi à la privation de ses droits civiques, civils et de famille pendant trois ans. Cette peine complémentaire comprend l'inéligibilité.

Le tribunal présidé par Marie-José Coureau-Vergnolle n'a cependant pas prononcé "l'exécution provisoire". L'appel est donc suspensif et le prévenu peut conserver ses mandats à l'hôtel de ville et à la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez. Un nouveau procès se tiendra devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

### "Je suis interloqué"

*"C'est un truc de malade, s'écrie le premier édile, absent lors du prononcé de la décision et joint par téléphone. Je suis interloqué. Je répète nier totalement les faits qui me sont reprochés. Je vais évidemment faire appel."*

La justice lui reprochait d'avoir légalisé en septembre 2020 **la signature d'une procuration d'un ami**, alors hospitalisé pour soigner une méningo-encéphalite sous VIH, afin d'autoriser un notaire à réaliser l'acte authentique de vente d'un bien immobilier.

*"Il n'avait aucun intérêt personnel dans cet acte et aucune capacité à juger du consentement du signataire" s'insurge Me Simon, par ailleurs "impatience de connaître les motivations du tribunal". "Monsieur Lansade n'a fait que vérifier une identité, il n'a nullement fait passer l'acte de vente et n'a tiré aucun profit de l'infraction alléguée" poursuit l'avocat aixois.*

### "Chasses à l'homme politique"

Selon le parquet de Draguignan, Marc-Etienne Lansade ne pouvait ignorer "l'état de confusion majeur de Milivoje Krupcz" qui arrachait "le coton de sa couche pour le manger". "Il n'était pas dans la plus grande de ses formes, c'est vrai, avait concédé l'édile lors de son procès le 3 juillet dernier. Mais pour moi son consentement était clair. Après, je ne suis pas médecin..."

Milivoje Krupcz est décédé à l'été 2023 des suites de sa maladie.

*"Cette décision me conforte dans mon choix de reprendre une vie éloignée des chasses à l'homme politique, poursuit aujourd'hui le maire, qui a annoncé en juillet dernier*

## LE DIRECT

- 09:43 On vous explique ce que faisait la marine indienne au large de Toulon
- 09:30 Les vieilles Peugeot se donnent rendez-vous ce samedi à Gassin
- 09:14 Après un refus d'obtempérer, un chauffeur tue le conducteur d'un scooter
- 09:00 A La Garde, ces objets du quotidien peuvent s'emprunter comme dans une bibliothèque
- 08:45 "Dinner in the sky": le restaurant suspendu à près de 30 mètres du sol débarque sur la Côte...
- 08:31 Le passage de la patrouille de France au lac de Sainte-Croix annulé

[AFFICHER PLUS](#)

8716248214690120719  
9738 CHOISISSEZ 3415  
12UNE BANQUE QUI 41  
21412 A CHOISI DE 4156  
9381 NE PAS FAIRE 9234  
315 QUE DU CHIFFRE 28  
7162415678219739482

Avec le dividende social,  
15% du résultat net de notre groupe\*  
est consacré à financer des projets  
environnementaux et sociaux.  
C'est ça être une entreprise à mission.  
Retrouvez tous nos engagements sur [cic.fr/engagements](https://cic.fr/engagements)

**CIC**  
Constructions pour que le monde bouge.

\*Supplément de 15% de dividendes sociaux et de 10% de dividendes sociaux.  
\*Le montant des dividendes sociaux est déterminé par l'Assemblée Générale de l'entreprise.  
© 2024 CIC. Tous droits réservés. CIC est une marque de CIC.

dans nos colonnes en avoir fini avec la politique et donc **ne pas briguer un nouveau mandat en 2026**. *Je n'avais peut-être pas pris la mesure de cette procédure. Je suis soupçonné de quelque chose de grave alors que je n'ai bénéficié de rien dans cette affaire. Je n'avais aucun intérêt à agir.*"

[LIRE LES COMMENTAIRES](#)